



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

protection des consommateurs

Question écrite n° 76137

Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur les préoccupations des consommateurs quant à la présence du dichlorvos dans la plupart des insecticides à usage ménager. Cet insecticide est classé toxique. Dans une décision en date du 19 avril 2002 la Grande-Bretagne vient de l'interdire. Les aérosols et les plaquettes insecticides destinés au grand public y sont retirés de la vente. Il lui demande dans un souci de concrétisation de l'écologie si elle envisage une action ministérielle spécifique à cet égard (Union fédérale des consommateurs Que Choisir, n° 394, juin 2002).

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76137

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juin 2002, page 2503